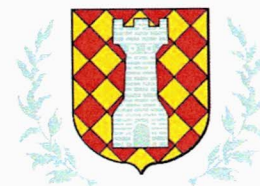




ADAVIRS



Nouveau à Villeneuve la Guyard

Vous êtes victime

- De violences conjugales
- De harcèlement moral
- De discrimination
- D'agression sexuelle
- De menaces, d'injures
- De vol, d'escroquerie
- De destruction, de dégradations
- D'accident de la circulation...

Nous proposons

- L'accueil de toute personne victime et l'offre d'une écoute privilégiée
- Une information sur vos droits
- Un accompagnement social et administratif
- Une aide psychologique

GRATUITEMENT ET
CONFIDENTIELLEMENT



Contactez-nous !

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture d'une permanence « victimes » à Villeneuve la Guyard.

La permanence se tiendra en mairie :

le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h,
et sera assurée par Monsieur GENTY Daniel.

Pour prendre rendez-vous :
03.86.51.66.14

Dates des prochaines permanences :

 **10 novembre 2020**
 **8 décembre 2020**

Mail : francevictimes89.adavirs@gmail.com
Site : www.adavirs.com